



L'Avere-France présente son premier rapport semestriel sur le prix de la recharge publique pour les véhicules électriques

Paris, le XX octobre 2023

Alors que de plus en plus de conducteurs adoptent la mobilité électrique, l'Avere-France, en collaboration avec P3 Group, dévoile le premier rapport semestriel sur le prix de la recharge publique pour les véhicules électriques. Ce rapport fournit une vision approfondie des tendances tarifaires dans le domaine de la recharge électrique en France, offrant aux utilisateurs des informations essentielles pour comprendre l'évolution de leurs dépenses.

Décryptage du prix de la recharge :

Le rapport examine en détail les coûts liés à la recharge des véhicules électriques en France. Il analyse les variations de prix en fonction de paramètres tels que la puissance de recharge, la souscription à un abonnement, et les habitudes de conduite. Ainsi, un **conducteur typique (15000 km/an)** peut s'attendre à dépenser, en moyenne, entre 10,48€ et 14,73€ par mois pour se recharger sur les bornes ouvertes au public, en fonction de sa souscription ou non à un abonnement de recharge. Un conducteur longue distance (30000 km/an) pourrait débourser environ 64€ supplémentaires, en moyenne.

Comparaison avec les carburants traditionnels :

Une comparaison directe des prix aux 100km de la recharge publique suggère que la recharge publique est plus économique dans le cadre d'abonnement. Les coûts de recharges les moins onéreux restent la recharge à domicile, la recharge sur bornes gratuites, ainsi que la recharge réalisée sur son lieu de travail. Ainsi, le **budget carburant annuel d'un conducteur typique (85% de recharge à domicile)** peut donc être divisé par 3 par rapport à un conducteur de véhicule thermique*.

Tendances du Marché :

Outre les données tarifaires, le rapport met en évidence les tendances émergentes sur le marché de la recharge en France. Au global, les **prix moyens de la recharge sont restés relativement stables avec une légère tendance haussière sur la période avril-août 2023**. A côté du prix de l'énergie, d'autres éléments tarifaires (ex. frais de démarrage, frais de fin de session, frais de stationnement post recharge...) ont augmenté, entraînant une légère hausse du coût final de la recharge publique. De ce fait, ce ne sont pas seulement les prix de l'énergie qui ont influé sur le coût global d'une session de recharge, mais aussi bien les frais auxiliaires qui y sont associés.

* En moyenne, 539,50 € pour un budget recharge annuel (dont environ 150 € de recharge publique) contre 1 526€ (B7) ou 1 635€ (E10) pour un budget carburant traditionnel

Antoine Herteman, Président de l'Avere-France, commente : « La transition vers la mobilité électrique est une réalité de plus en plus palpable. Pourtant, les conducteurs et les acteurs de l'industrie manquent souvent de données précises sur l'évolution des coûts de la recharge pour prendre des décisions. C'est là que notre rapport entre en jeu. Notre collaboration étroite avec P3 nous a permis d'analyser en profondeur les prix de la recharge publique et de mettre en lumière les tendances du marché. Notre objectif est de rendre la mobilité électrique plus transparente pour tous les conducteurs, quels que soient leurs profils ou leurs besoins. »

Simone Käser, Consultante Senior pour l'infrastructure de la recharge de P3, ajoute : « En tant qu'expert des sujets de mobilité électrique, P3 estime que l'inclusivité est l'élément manquant à la transition vers la mobilité électrique en France. Ce rapport semestriel comble le fossé en fournissant aux conducteurs les informations nécessaires sur la façon d'interpréter les coûts de recharge publique et les tendances actuelles du marché. »

Le rapport semestriel sur le prix de la recharge publique est une ressource informative pour les conducteurs de véhicules électriques et les professionnels du secteur. La prochaine édition sera publiée début 2024.

À propos de l'Avere-France :

L'Avere-France, créée en 1978, est l'association nationale pour le développement de la mobilité électrique en France. Avec plus de 270 adhérents, l'Association fédère un écosystème diversifié d'acteurs engagés dans la transition énergétique. Tiers de confiance pour les pouvoirs publics, les professionnels, les médias et le grand public, l'Avere-France publie régulièrement des contenus de référence sur les questions d'électromobilité (batterie et hydrogène). L'association est fortement impliquée dans les projets de développement et de promotion de la mobilité électrique auprès des pouvoirs publics, tant au niveau national que régional. De plus, l'Avere-France pilote le programme Advenir, qui contribue de manière significative au développement des infrastructures de recharge en France par du financement et de la formation.

Contact presse :

Martin Kolle : 06 89 70 17 5 martin.kolle@lobbycom.fr

À propos de P3 Group :

P3 est une société internationale de conseil, d'ingénierie et de développement de logiciels, en constante progression et s'appuyant sur une équipe de plus de 1800 experts couvrant les divers secteurs du monde industriel. Dès sa création en 1996, P3 a toujours fait preuve d'excellence en accompagnant ses clients dans leurs transformations, mais aussi en les guidant sur les avancées technologiques et les solutions logicielles nécessaires à leur développement. P3 offre ainsi une gamme complète de services et de solutions au service de l'industrie.

Pour plus d'informations, merci de consulter le site [www.p3-group.com].